

Contact



Commune de Bottens

Sommaire

Edito	3	Ferme communale	19
Billet du Syndic	4	La vengeance d'Aarwack	20-21
Nouveaux horaires du Greffe	5	Késako	22-23
Diverses annonces	6	Dans nos familles	23
Journée sportive régionale	7-8	Annonces	24
Agenda 21	9-10	Souper de soutien de la Gym	25
Nouveau quartier...	11	Kermesse annuelle	26
L'Ecusson Vaudois	12-13	La Clé de Sol	26
Ca roule pour le Pédibus	14	Le coin des idées	27
Le labyrinthe	15-16	Liste des manifestations	28
Gâteau aux pommes de terre	16	Sociétés de Bottens	29
La 318 ^e est bottanaise	16-17	Adresses utiles	30
Samedi on met le feu...	18		

Depuis une dizaine d'années, tous les passants se promenant à la Grand-Rue peuvent admirer la magnifique crèche de la famille Albert Panchaud.





ACHAT - VENTE
CD / Vinyles / DVD / Collector's
www.rockoccase.ch

ROCK-OCCASE
Records

En Daillens I, 1041 Bottens tél. 078/ 663 61 66



ROBERT CHIES

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE
Acier - Alu - Inox - Vérandas - Clôtures - Entretien

Ch. de Montillier • 1041 BOTTENS
Tél. 021 881 35 44 Fax. 021 881 56 08
Natel 079 691 44 06



Peinture • Papier-peint • Moquette
Parquet • Tapis • Carrelage

Bruno SCHATZMANN

Les Placettes • 1041 Bottens

Tél. 021 882 13 13 • Natel 079 321 13 13 • Fax 021 882 13 24

*Du goût et des couleurs...
...tout simplement*



DENIS MATHYS
ENTREPRISE FORESTIERE

1041 BOTTENS - Chemin des Planches 22

Foresterie urbaine - Aménagement paysager - Constructions en bois

Tél. + Fax: 021 881 31 55 - Portable: 079 622 55 76 - Email: de.mathys@bluewin.ch



ROMANDIE
IMMOBILIER
CLAUDIA CARDOSO

**PROPRIÉTAIRE, DÉSIREZ-VOUS VENDRE
VOTRE BIEN IMMOBILIER ?**

Dans votre commune,
une courtière professionnelle indépendante
vous propose son savoir-faire et son expérience.

Site internet: www.romandieimmobilier.ch
Ch. des Planchettes 1 – 1041 Bottens
Tél. 021 882 40 42 – Mobile 079 789 85 06

Edito

Fidèlement, peu avant les fêtes de fin d'année, le journal Contact arrive dans vos boîtes aux lettres. Comme un gros paquet que l'on déballe avec curiosité et avec fébrilité, on se réjouit d'y découvrir les derniers échos de la vie du village. Messenger des événements à venir, il est surtout le témoin de ceux du passé. Il fait ressurgir en nous les joies, les plaisirs et aussi les émotions ressenties lors d'événements récents qui deviendront peu à peu témoignages de la vie passée de notre commune. Un exemple tout récent est celui de l'anniversaire du café de la famille Ecoffey. Les documents affichés ont fait remonter de nombreux souvenirs à la mémoire des habitants venus participer à la fête et les photos prises ce jour-là ressortiront à leur tour de leur boîte lors du centenaire du café !

Quel plaisir nous avons eu cet automne de découvrir les limites de notre territoire communal grâce à Agenda 21. Une proposition qui pouvait passer pour dérisoire a pris pour les participants valeur de moments enchanteurs. Plaisir de marcher en compagnie de voisins connus ou inconnus, de découvrir les frontières communales bien plus grandes que les simples limites du village, de rêver sur le lieu des ruines d'un vieux château et même, aux dires des enfants, de jouer à Kho Lanta en dévalant le lit d'une rivière ou en traversant des fourrés.

Comme d'habitude, de nombreuses manifestations se sont déroulées cet automne et vous en découvrirez les échos dans ce numéro. Passé, présent, avenir, notre village bouge. C'est ce qui motive notre équipe qui ne compte pas ses heures pour vous informer.

Agnès Fivat

Prochaine parution : Mai 2010

Veuillez remettre vos textes jusqu'au vendredi 26 mars à l'adresse du journal: journalcontact@bottens.ch

*La Rédaction de Contact
vous souhaite de scintillantes
fêtes de Noël!*



La Municipalité communique

Le billet du Syndic

Fonds de péréquation: oui mais pourquoi ?

Il a comme but essentiel de diminuer sensiblement les disparités entre les communes. Cette « caisse de solidarité » ou « pot commun » est alimentée par les communes. Les montants du fonds sont intégralement redistribués aux communes et le canton ne reçoit pas un centime. Les communes les plus pauvres reçoivent davantage qu'elles ne contribuent. Les communes riches paient davantage qu'elles ne reçoivent. Les premières péréquations ont été introduites dans les années 1970 afin de réduire les écarts fiscaux entre les communes et de répartir entre elles, en fonction de leur capacité financière, la facture sociale. Elles servaient aussi à répartir de façon différenciée diverses subventions.

Au début des années 2000, le Conseil d'Etat et l'Union des Communes Vaudoises (UCV) poursuivent 3 objectifs :

- désenchevêtrer les tâches
- améliorer la qualité des prestations publiques
- atténuer les inégalités fiscales

Il était temps d'instaurer une plus grande solidarité entre les communes de ce canton car la prospérité d'une région ne doit pas profiter qu'à quelques enclaves protectionnistes mais bien à l'ensemble de notre canton.

Les quelques communes riches aimaient donner l'impression que leur réussite était due à une bonne gestion. Oui, peut-être, mais ces communes bien situées entre Genève et Lausanne attirent les gros revenus de la région. Ceux-ci, même faiblement taxés, assurent des revenus confortables.

A l'inverse, une commune moins bien située accueille des personnes qui, par leur travail, contribuent également à l'essor économique de leur région. D'où la nécessité d'avoir une péréquation cantonale.

Une réforme de la péréquation et de la facture sociale a été largement acceptée par l'UCV lors de son assemblée à Epalinges le 4 novembre dernier. Une bonne nouvelle pour notre commune : un gain de 4 à 5 points nous sera accordé dans le nouveau système, pour autant que ce projet passe au plénum du Grand Conseil prochainement !

Que l'année 2010 vous apporte santé, joie et bonheur !

Jean-Paul Guignard, Syndic

Agenda du Conseil Communal

Prochaines séances du Conseil communal en 2010:

8 mars • 26 avril • 28 juin • 27 septembre • 8 novembre • 13 décembre

Nous vous rappelons que ces séances sont publiques

Nouveaux horaires du Greffe

Au cours de ces dernières années, la diversité des tâches demandées au personnel d'un greffe municipal s'est multipliée. Outre, les aspects bien visibles des missions qui lui sont dévolues, votre greffe prend part à différents gros chantiers orchestrés par les administrations fédérale et cantonale.

Si les grandes administrations disposent des ressources pour faire face à ces demandes, les petites et moyennes communes doivent « jongler ». C'est pour cette raison que nous avons recherché un aménagement de notre activité qui puisse répondre de façon satisfaisante à vous, administrés, et à nous, personnel du greffe.

Dès le 4 janvier prochain, nous vous accueillerons aux horaires suivants :

	Matin	Après-midi	Soir
Lundi	7h30 – 11h*		Sur rendez-vous
Mardi	7h30 – 11h		
Mercredi		14h – 16h*	
Jeudi	7h30 – 11h		
Vendredi	7h30 – 11h		

* fermé durant les vacances scolaires

Il est également possible de venir le lundi soir, sur rendez-vous, pour celles et ceux dont les horaires ne cadrent pas avec ceux du greffe (021 881 15 41).

Nous nous réjouissons de vous retrouver en 2010!

Isabelle Neuhaus Alghisi, Secrétaire municipale

FERBLANTERIE COUVERTURE



**PHILIPPE
BAVAUD** Sàrl

ENTRETIEN DE TOITURES
PARATONNERRE - ÉTANCHÉITÉ - VÉLUX

1041 BOTTENS

TÉL. 021 881 50 60
NATEL 079 412 25 48

Un café de rêve

**Mise à disposition de machines à café
pour vos manifestations**



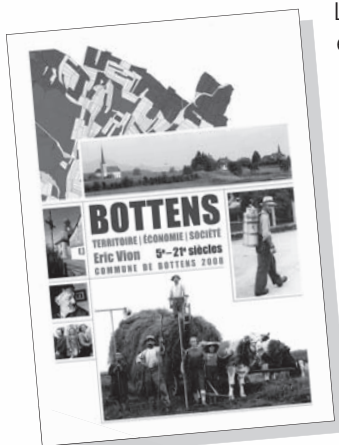
Armbruster
Ingrid & Denis



Ch. du Ru 10
1041 Bottens

Tél. 021 882 14 54
Tél. 079 521 55 10

Un magnifique cadeau de Noël !



Le livre "Bottens - 5^{ème} - 21^{ème} siècles - territoire économie - société" réalisé en 2007-2008 à l'occasion du 900^{ème} de notre village est en vente au Greffe municipal au prix de Fr. 49.-

Ne manquez pas l'occasion de vous l'offrir si vous ne le possédez pas encore ou de l'offrir à l'un de vos proches.

Un magnifique livre d'histoire qui relie la vie de notre communauté villageoise à la grande histoire. De nombreuses illustrations, souvenirs d'hier et d'aujourd'hui. Un livre qui doit être présent sur les rayons de votre bibliothèque.

Information du Greffe

Pour des raisons de santé Claude-François Longchamp, employé communal, est en arrêt de travail depuis le 31 octobre et pour une durée de 4 mois minimum.
Son remplacement est assuré par Julien Altmann, horticulteur-paysagiste (078 794 03 55).

Flash info

Séance d'information sur la
POLICE DE PROXIMITÉ

Mardi 12 janvier 2010
20h à la salle polyvalente



Nicolas Frossard
Paysagiste
1041 Bottens

Tél. 021 881 30 92 Natel 079 458 82 33

- ▶ Créations et aménagements de jardin
- ▶ Entretien
- ▶ Taille, élagage
- ▶ Plantations

Lausanne Région

Journée sportive régionale

Depuis plusieurs années, Bottens est membre de Lausanne Région. Lausanne Région est une association qui regroupe 29 communes formant la région lausannoise.

Cette association a pour but de contribuer au développement harmonieux de cette région en y soutenant des intérêts communs et en mettant sur pied des actions intercommunales. Dans ce but, sous le thème, la région en mouvement, le dimanche 4 octobre 2009 a été organisée une journée sportive régionale. Cette journée proposait aux familles de suivre des démonstrations et des initiations sportives à découvrir dans les 29 communes de Lausanne Région. Près de 5000 personnes ont ainsi pu s'initier à plusieurs sports dans les communes de leur choix.



Pour organiser cette journée, la commune de Bottens a proposé une initiation à l'attelage. En effet, cette discipline est pratiquée par la société d'attelage de Bottens à l'Ecurie de la Clâtre chez Annie et Justin Nicod qui ont créé cette société à Bottens et dont les responsables actuelles sont leurs filles, Carole, Florence et Laetitia Nicod.

Cette société qui organise depuis 1986 un concours d'attelage à Bottens, le dernier weekend de juillet, a répondu favorablement à la demande de la Municipalité.

Ainsi la famille Nicod, aidée par quelques amis, a mis à disposition ses infrastructures et tout le matériel nécessaire pour faire partager aux nombreux visiteurs sa passion pour le cheval.

Cette initiation a commencé par quelques informations sur l'attelage: le cheval et son harnachement, les différents véhicules utilisés en fonction des épreuves que comporte un concours. Ces épreuves, appréciées par des juges, sont au nombre trois:

- le dressage qui permet de juger la maîtrise de l'attelage et la présentation de l'équipage.
- le marathon qui mesure la compétence du meneur et l'endurance des chevaux sur un parcours de 25 kilomètres agrémenté d'obstacles divers comme des buttes, des dévers, etc.
- la maniabilité qui confirme la préparation, la soumission et la souplesse des chevaux. Cette épreuve peut être assimilée à un slalom où les meneurs doivent passer entre des portes sans les toucher.

Après ces informations techniques, un parcours initiatique dans les environs du village, avec une voiture à un cheval, a permis à chacun de s'exercer directement à la conduite d'un attelage.



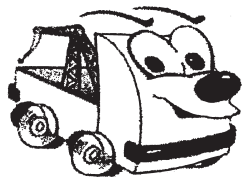
Sur place, la famille Nicod a également organisé une collation qui a régalé les visiteurs avec des grillades et des gâteaux.

Au vu du nombreux public qui s'est déplacé à Bottens durant cette journée, on peut dire que cette manifestation a été un franc succès. C'est pourquoi, la Municipalité remercie la famille Nicod pour son engagement qui aura permis de faire connaître un sport particulier qui fait la renommée de Bottens dans le milieu équestre suisse et donne une belle image du village.

Texte : Pierre Nicod – Photo : Patricia Riva



Transports-Terrassement



1041 Bottens

Ruchat Philippe

Conducteur d'engins de terrassement
Génie civil - Transports
Grue 9.6 m - Grappin

Bureau 021 881 55 75

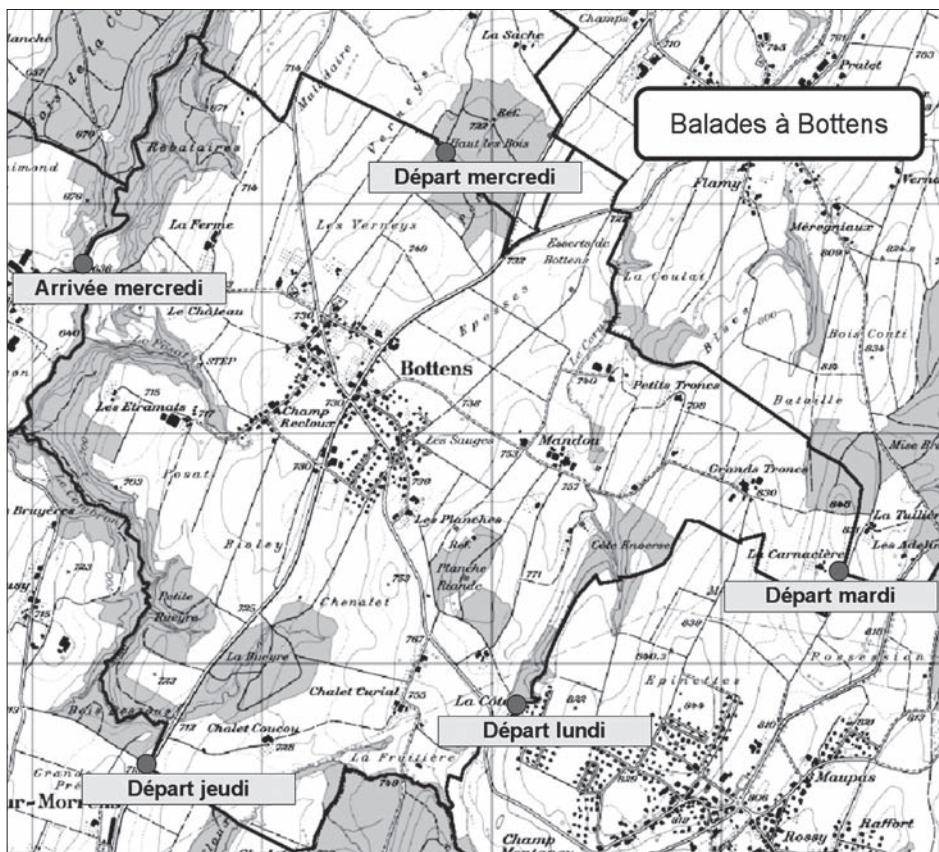
Fax 021 882 21 40

Natel 079 439 44 47

Qu'elles sont vertes nos vallées...

La commission Agenda 21 de Bottens a organisé SA semaine de mobilité du 14 au 17 septembre dernier. L'idée était de faire découvrir (à pied) aux habitants de Bottens les bornes et limites du territoire communal. Du lundi 14 au jeudi 17, quatre parcours pédestres furent mis en place par Agenda 21.

- 1) La Côte – La Carnacière
- 2) La Carnacière – Pendia
- 3) Pendia – Pont de Malapalud
- 4) Chalet Coucou – Chalet Marin – Grande salle



C'est ainsi que du lundi au jeudi, une bonne cinquantaine de Bottanais de tous âges, ont marché, discuté, rigolé ensemble : quatre occasions d'échanges, de solidarité et de partage (apéro et produits du terroir). Forêts, rivière, étang, paysages agricoles, quel terroir magnifique, superbement préservé, nous avons parcouru au soleil couchant automnal !

Pendia, la Côte, la Carnacière, Chalet Coucou, ces noms ne disent peut-être rien à certains d'entre vous, *a contrario*, ils évoquent pour d'autres un terroir, des hommes, une histoire, des fermes, des destins. Au fur et à mesure des parcours, tout ceci fut raconté par les « Anciens » aux personnes et enfants présents, ainsi notre Histoire se transmet. C'est bien.

Un petit concours (celui du promeneur le plus assidu !) a couronné ces balades, plusieurs prix furent offerts par La Petite Bretonne (Bottens) et Espace Hommes (Echalens). Un grand merci à ces deux sponsors. Pour la commission Agenda 21, cette expérience fut une réussite, nous la réitérerons l'année prochaine, on réfléchit déjà à une nouvelle formule (merci à celles et ceux qui nous ont déjà donné des idées!).

MERCI à tous les participants, vous avez été géniaux !

Béatrice Métraux, Municipale – Photos : ALPA



Nouveau quartier, nouveau nom

A Bottens, les noms des chemins, rues et places ne sont ni fantaisistes ni austères. Vous ne trouverez ni le « chemin des noisettes », ni « l'allée Maurice Bavaud ». Ils font toujours référence soit à la toponymie (Chemin de la Maréchaussée), soit à la géographie (Route de Lausanne), soit à un monument historique (Place de l'Eglise). Pour le nouveau quartier, la dénomination « Carro nord » devait être abandonnée, parce que signifiant « carrefour ».

La Municipalité avait donc le choix entre le très ancien « ETRAZ » et le plus récent « BUGNONET », apparu en 1518 tout de même. « Etraz » n'est pas très doux à l'oreille et signifie « route ». Ce qui fait que le chemin d'Etraz aurait donné « le chemin de la route » !..... Et puis on a déjà « Les Etra....maz ». « Bugnonet » est plus mélodieux et signifie « petite source ». Cette dernière alimentait un affluent du Posat, seul ruisseau 100% bottanais. En outre, le chemin de ce quartier n'a pas de possibilité d'extension. Il n'ira donc jamais s'aventurer dans un autre lieu-dit.

Tout naturellement le Conseil communal a porté le nouvel enfant sur les fonts baptismaux. Vive le CHEMIN DU BUGNONET ! Le législatif a aussi confirmé que l'ancien four à pain, qui a vaillamment résisté à de nombreuses tentatives de démolition, méritait bien une petite attention. La future place villageoise se nommera donc « PLACE DE L'ANCIEN FOUR ». Et si celle-ci devient aussi conviviale que le souhaite notre Municipalité, qui sait si un jour, on ne la rebaptisera pas « PLACE DU NOUVEAU FOUR » !

Texte : Pascal Moullet – Photo : Patricia Riva



*Petites anecdotes
et faits divers
du Gros-de-Vaud*

elle bocque

Fr 20.- s/fact.
port compris
s'adr. à Gilbert Garzoni
1041 Bottens



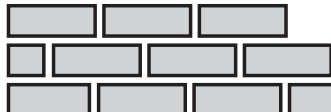

◆ Carrelage
Revêtement
Mosaïque

ALBERT TZAUT

Ch. du Maupas – 1055 Froideville
Tél. 021 881 41 39 – Natel 079 409 31 39

Patrick SCHMALZ

ENTREPRISE GÉNÉRALE 1041 Bottens
☎ 021 881 58 12


**Auberge
de l'Ecusson Vaudois**

1041 Bottens

Restauration soignée • Carte de saison • Menu du jour
Tél. 021 881 13 46 – Prisca Ecoffey et Aline – Alexandre Hutter, au fourneau



L'Ecusson Vaudois a fêté ses 80 ans

Les 25 et 26 septembre dernier, L'Auberge de l'Ecusson Vaudois (familièrement appelée « Chez Ecoffey ») fêtait ses 80 ans d'existence. A cette occasion, un apéro, sur fond de musique champêtre, a été offert aux habitants du village. Assiettes du terroir, vin et gâteau d'anniversaire ont garni les tables durant deux jours. On s'était même assuré la présence des anciennes sommelières. A la barre actuellement, Prisca Ecoffey, travaille avec sa nièce et son époux, Aline et Alexandre Hutter. L'Ecusson Vaudois c'est avant tout une affaire de famille depuis trois générations. Cet anniversaire coïncide à quelques jours près avec l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Bientôt on se racontera accoudé au bar: « Tu te souviens, à l'époque on pouvait fumer dans les restaurants ! » C'est donc dans une ambiance dépourvue de fumée de cigarette que les

mets raffinés proposés à l'Ecusson Vaudois seront désormais dégustés. Ne ratez pas le menu des fêtes décrit plus bas, et n'oubliez pas : pour passer une soirée festive au restaurant, pas besoin à Bottens de prendre le volant! Vous trouverez toute l'histoire de l'Ecusson Vaudois dans le livre édité pour les 900ans de Bottens aux pages 276 et 277.

Texte et photos : Patricia Riva



Prisca Ecoffey (à droite) avec ses anciennes employées de gauche à droite : Ghislaine Dumusc (Gigi Riva) – France Ménétyret – Christiane Cart



Prisca Ecoffey avec Aline et Alexandre Hutter

Le Menu des fêtes

(à partir de 2 personnes)

Mise en bouche

Marbré de Foie Gras de canard « maison »

Gelée d'Amigne

Pomme caramélisée

Petit rafraîchissement

Suprêmes de Caille

Jus au Cidre de Pomme

Blinis de P. de terre « maison »

Légumes frais de saison

Parfait glacé « maison » à la Mandarine



Ca roule pour le Pédibus

Cette fois, ça y est! La ligne N0 1 du PEDIBUS est opérationnelle. 3 conductrices, toutes vêtues d'orange fluo, accompagnent à tour de rôle les petits enfants à l'école sur le trajet: Maison de Commune-Grand'Rue-Louye-Collège des Lionceaux. Les écoliers attendent à un des 4 arrêts de Pédibus et sont pris en charge à l'aller et au retour le lundi et le mardi pour l'instant. Le démarrage de la ligne N0 2 est prévu. (Place de jeu du Ru-Lionceaux).



On recherche désespérément encore 2 accompagnateurs(trices). Quant à la ligne N0 3, (Pierriane-Bugnonet-Lionceaux) c'est encore de la musique d'avenir. On recherche aussi un(e) remplaçant(e)-conducteur(trice) qui interviendrait en cas d'absence d'une conductrice. Les conducteurs sont couverts en RC par la Commune. Renseignements: Mme Béatrice Métraux: tél: 021 881 32 42

Pascal Moullet



Le labyrinthe

Pour sa 9^{ème} édition le dragon était à l'honneur. Comme à chaque fois, une multitude de sentiers se croisent et se décroisent dans toutes les directions. Lorsqu'un poste est découvert cela nous encourage à chercher les autres, même si nous devons revenir sur nos pas pour trouver les derniers. Un grand merci à la famille Siegenthaler qui d'année en année prépare un nouveau thème, ceci afin de nous faire profiter d'un agréable moment dans la nature.

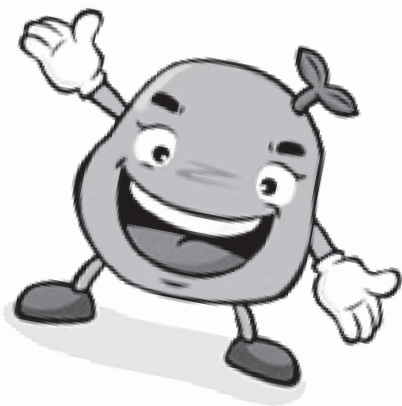


Les gagnants du concours sont :

- 1) Mme Claudine Cuagny, Cugy – 1 vol en avion
- 2) M. Léo Malherbe, Echallens – 1 bijou de la dessinatrice du labyrinthe
- 3) M. Johan Wampfler, Renens – 1 bon cadeau

Les fleurs et les courges étaient aussi fidèles au rendez-vous. Hélas, le 23 juillet la nature a fait le ménage et malheureusement la période des bouquets a été terminée et les courges hachées. Cependant, la nature étant bien faite, des plants sont repartis pour le bonheur de tous.

Texte : Brigitte Caboussat – Photos : Etienne Caboussat



Fête de la patate 24 avril - 10 et 11 septembre 2010

Les organisateurs de la fête de la patate se sont rencontrés pour dresser le bilan de la 3^{ème} fête de la patate organisée en septembre 2009, bilan très positif vu le succès remporté et la participation nombreuses des Bottanais. Nous tenons à remercier ici tous les bénévoles qui se sont engagés afin que la fête puisse se dérouler agréablement, à remercier également tous ceux qui ont offert divers prix ou services. Un

grand coup de chapeau à tous les Truffians qui ont participé à cette fête, et en particulier à tous les enfants qui ont magnifiquement décoré les patates géantes pour le cortège. Devant le succès rencontré, il a été décidé de renouveler l'expérience de cette fête villageoise en 2010, avec dans l'esprit que cela devienne une manifestation annuelle incontournable. Les dates ont été fixées, soit la plantation prévue le samedi matin 24 avril et la fête les vendredis et samedi 10 et 11 septembre 2010.

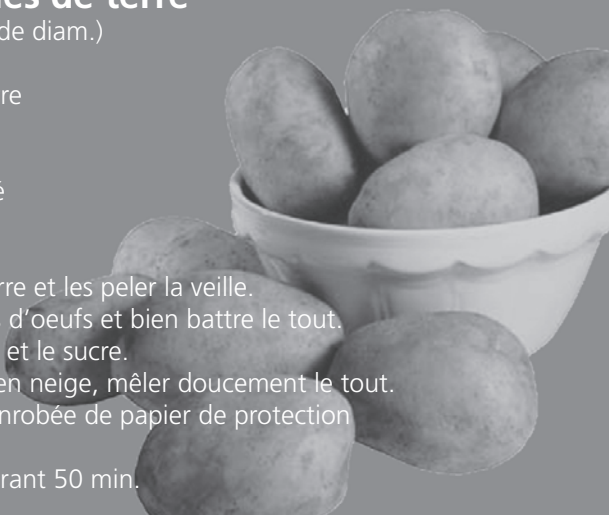
Réservez déjà ces dates. Notez-les dans votre nouvel agenda. Et si vous êtes intéressé(e) à participer à l'organisation de la fête en 2010, faites signe au soussigné.

Michel Allaz

Gâteau aux pommes de terre

(pour une plaque de 24 cm de diam.)

- 300 g. de pommes de terre
 - 4 jaunes d'œufs
 - 6 blancs d'œufs
 - l'écorce d'un citron haché
 - 150 g. de sucre
- Bouillir les pommes de terre et les peler la veille.
 - Les broyer avec les jaunes d'œufs et bien battre le tout.
 - Ajouter l'écorce du citron et le sucre.
 - Battre les blancs d'œufs en neige, mélanger doucement le tout.
 - Verser dans une plaque enrobée de papier de protection contre la cuisson au four.
 - Cuire au four à 180°C durant 50 min.



La 318^e est bottanaise

La 318^e maison du canton de Vaud portant le label Minergie se situe à Rebaton. De loin, on ne fait pas la différence, mais de près, c'est une autre musique.

- Sur la terrasse, 50 m² de panneaux photovoltaïques autorisent, avec une production de 6800kw/h, l'autarcie sur le plan énergétique.
- 6,6 m² de panneaux thermiques chauffent l'eau sanitaire





- une pompe sol-eau, fournit la chaleur. (profondeur du forage : 150 m.)
- les murs extérieurs en briques sont isolés par 20 cm de sagex.
- le toit, fait d'éléments préfabriqués, comprend 3 couches : 4 cm de bois massif, 16 cm de sagex, 4 cm de bois intérieur.
- Les fenêtres ont un coefficient U très favorable.
- L'isolation de la dalle du rez est faite d'une couche inférieure de 12 cm et supérieure de 8 cm.

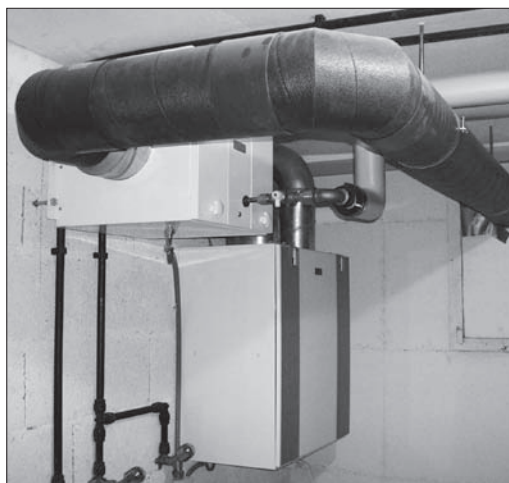
- mais, le dispositif le plus important qui est indispensable pour obtenir le label est le récupérateur de chaleur.

Il permet de renouveler l'air (en filtrant les pollens et la poussière), de récupérer les moindres calories, de régulariser l'hygrométrie, et même de rafraîchir la maison en été.

L'air pulsé, quasi inaudible, se répartit dans toute la maison par de multiples bouches assez discrètes.



Tableau de commande de l'air pulsé



Echangeur de chaleur de l'air pulsé

Les habitants n'ont plus besoin d'ouvrir les fenêtres. Des pompes à la consommation d'électricité particulièrement basse leur livrent en permanence un air de qualité. Projets: Le propriétaire envisage de récupérer l'eau de son toit dans une citerne ou plutôt d'installer une mini-station d'épuration qui recyclerait l'eau de lavage pour l'injecter dans le circuit des WC. Que de progrès réalisés depuis la caverne de nos ancêtres!

Texte et photo : Pascal Moullet



« Samedi, on met le feu à la déchetterie »

C'est ce qu'a dit Mael, le fils du commandant des pompiers de Bottens, à sa maman. Il s'agissait d'un exercice, les plantations aux alentours ne permettant pas de mettre réellement le feu sans prendre le risque de les abîmer. Sous une petite pluie fine persistante, en présence des municipales responsables des pompiers de Bottens et Froideville et des

membres de la commission du feu, les hommes se sont démenés, samedi 7 novembre, afin d'amener de l'eau à la déchetterie. Dans la forêt de la Ruaire le ruisseau était tari. La borne hydrante de la Fretaire, sur le réseau d'eau de Bretigny-sur-Morens, avait un faible débit. Des centaines de mètres de tuyaux ont dû être déployés avec une pompe de relais aux abords de l'écurie des ânes de la famille Allaz et une autre pompe devant la ferme Röthlisberger. Le tonne-pompe du Haut-Talent de Montheron permettait alors d'arroser « l'incendie ». Cet exercice des pompiers de Bottens en collaboration avec ceux de Froideville, a mis en évidence tous les problèmes possibles. En cas de véritable feu à la déchetterie, il est certain que nous pourrions compter sur eux.

Texte et photo : Marie-Thérèse Allaz



FITNESS BOTTENS

Philiforme
 Fitness Phili'forme
 Pilippe et Emmanuelle Burkhardt
 La Louye 2, 1041 Bottens
 Tél./Fax 021 881 16 08 – www.philiforme.ch

Construire Rénover
Transformer
 Un seul partenaire pour tous vos travaux

Pierre-André BONJOUR Sarl
1041 BOTTENS
 Tél. / Fax: 021 881 42 50
 Natel: 079 436 73 21
 E-mail: pabonjour@bluewin.ch

Plâtrerie Peinture
 (intérieur et extérieur)
 Maçonnerie
 Carrelage
 Sanitaire
 Parquet et sol flottant

Chroniques du Bon vieux temps

par Pascal Moulet

La ferme communale de la Fretayre

Notre commune possédait au 19^{ème} siècle, et sans doute bien avant, une ferme qui se situait sur l'emplacement de l'actuelle propriété Siegenthaler (Chalet Coucou), celle que tout le monde connaît grâce à son labyrinthe et sa self-cueillette.

Des archives de 1837 la décrivent comme :

« Une maison d'habitation, grange, écurie, cave, (...) et hangar (...) située à 20 minutes du village et servant à l'exploitation d'un domaine assez considérable. (...). Elle est indispensable à la Commune qui devrait en bâtir une si elle n'existait pas. Elle est solidement et bien construite, couverte en tuiles » (ACV GEB 81)

La première référence retrouvée date du 1 octobre 1822. Il s'agit du règlement de la mise du Chalet Coucou pour les années 1823 -1832.

- « 1. Celui qui aura l'échute payera content demy pot de vin à chaque Communier et la moitié aux femmes veuves. Et à la Saint-Martin prochaine, il payera au Bourcier de la Commune le montant de 2 francs aussi pour chaque Communier et la moitié aux veuves, et cela une fois pour toutes (...)
2. L'amodiateur sera tenu à faire toutes les réparations aux maisonnages et à la fontaine (...)
3. L'amodiateur fera valoir le domaine comme s'il était à soi propre (...) Il plantera chaque année trente toises d'ayes vives (...)
4. (...) l'amodiateur ne pourra retirer de gagée pour les bêtes qui appartiendront aux Bourgeois de Bottens que le montant d'un Batz pour chaque bête.
5. Il ne pourra couper (...) que le bois du dessus des ayes et les buissons (...)
6. (...) Il devra laisser à sa sortie une pose et demy de blé semé bien labouré et bien enfumanté.
7. En cas que la Commune tire du sable ou du gravier sur le domaine, l'amodiateur ne pourra rien demander d'indemnité soit pour le tirer que pour le voiturer (...)
8. En cas d'incendie, le bail sera fini de part et d'autre de plain droit (...)
9. A été échu au Sieur Louis f.f Abram Mailan pour la somme annuelle de quatre cent et quarante francs je dis 440 francs. »

La vengeance d'Aarwack

Aarwack est un chien de haute taille doté d'une énergie débordante mais n'en faisant qu'à sa tête !

Il a fallu pas mal de temps à Philippe, mon distingué gendre, pour lui apprendre les bonnes manières et aujourd'hui, c'est un chien de maison fort bien éduqué et obéissant. Jamais, par exemple, il ne dépasse, ne serait-ce que du bout de son museau, la ligne « Oder Neisse » qui lui a été tracée en limite de cuisine lui interdisant l'accès au salon. Hormis cette restriction, il peut tout à sa guise disposer librement de l'appartement et notamment de la cuisine, comme ce fut le cas un samedi matin en l'absence de ses maîtres. Aarwack avait repéré sur une assiette oubliée en bord de table, quelques tranches de mortadelle, objets de toutes les tentations. Il engagea une approche discrète... Stop !, il est encore temps mon vieil Aarwack de ne pas sombrer dans la délinquance canine. Mais au diable les bonnes manières et hop, se comportant comme un vulgaire chien de rue, il avala d'une seule lampée le corps du délit et au second coup de langue, balança l'assiette sur le sol. Celle-ci, une belle porcelaine de famille, alla se désintégrer aux quatre coins de la cuisine...

De retour du village, Philippe déposa en cuisine les quelques achats qu'il tenait dans ses bras et poussa une bouellée : « Sacré nom d'une pipe ! C'est pas possible, notre plus beau plat à charcuterie ! Aarwack, qu'est-ce que tu as fichu ? Quel taborniau ! Fous-moi le camp, je veux plus te voir ! » Le brave chien s'en va alors, tête basse, babines pendantes, pauvre chien expiatoire, s'enfourir, museau en premier, sous l'escalier qui monte à l'étage...

Mon gendre appela sa femme et décida qu'ils n'adresseraient plus la parole au chien pour lui montrer qui commande dans cette maison. « Tu sais Josiane, il faut être ferme dans ces conditions de désobéissance caractérisée, sinon il va nous mener par le bout du nez. » Et ils se comportèrent comme si le chien n'existait plus... Le chien, lui ne bougea pas de sous l'escalier... Le lendemain, Philippe appela sa femme depuis son travail :

- Et alors, le chien ?
- Rien, il n'a pas bougé de sous l'escalier et il n'a pas touché à sa gamelle, ni même l'eau de son écuelle !
- Ah bon ? Nous verrons ce soir mais en attendant, reste ferme !
De retour à la maison en fin de journée, Philippe demande :
- Où en est-on ?
- Statu quo ! Comme mort, pas même un mouvement de babine. Mais il respire !
Je crois qu'il veut nous faire peur !

- Attends, je vais l'appeler moi ! Aarwack ! Viens ici saperlipopette ou je te fous une raclée ! Rien...
 - Et bien, attendons demain, nous verrons si on doit baster devant son chien. De retour le lendemain soir, Philippe prend des nouvelles du chien.
 - Il boque toujours sous l'escalier. Il est juste sorti quelques instants pour faire ses besoins, rasant le sol, sans me regarder puis il s'en est retourné tête basse, museau de pointe. Je crois qu'il est pas bien, il n'a rien mangé. On devrait appeler le vétérinaire.
 - Pas question ! Si on ne peut plus engueuler son chien quand il fait une connerie, mince alors ! Qu'est-ce qu'il y a pour le souper ?
 - Rien, j'ai pas faim.
Moi non plus...
- Le lendemain matin Philippe s'approche de l'escalier, le visage empreint de résignation et appelle son chien :
- Aarwack, tiens j'ai quelque chose pour toi, un morceau de viande... Viens, c'est tout, sois gentil, mange, c'est du filet de bœuf...
- Aarwack relève ses lourdes paupières, se redresse sur son séant, tourne sa grosse tête, regarde son maître et gloup, il avale le morceau et lui lèche la main.
- Tu vois, mon chien lui dit Philippe en le caressant, une autre fois tu seras sage et papy n'aura pas à gronder comme ça !!!

Gilbert Garzoni




Marilou

Coiffure Dame & Monsieur

Heures d'ouverture

Mardi: 9h-18h	Jeudi: 9h-18h30	Vendredi: 8h30-18h	Samedi: 8h-15h
////////////////////// Tél. 021 881 21 89			

OSCAR TZAUT



ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONE

1041 BOTTENS
Tél. + fax 021 881 28 17 - Natel 079 63715 64

PANCHAUD BATI S.A.R.L.

Charpente - couverture - boiseries

Grand Rue 1041 Bottens

Fax + tél. 021 881 16 79
Natel 079 355 40 33

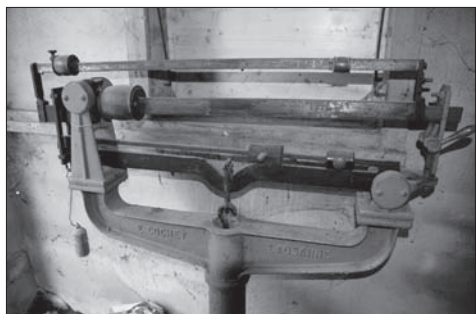
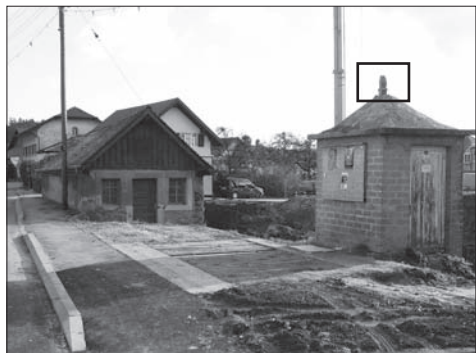


Késako ?

Réponse de l'énigme du no 46.

Il s'agissait de l'épi de faitage du bâtiment du poids public à la rue de l'Ancien Four. Ce petit édifice abrite une bascule graduée jusqu'à 4'000 kg. Comment fonctionnait la pesée ? La charge était placée sur le pont à bascule en bois, des leviers de transmission activaient alors ladite bascule. Le préposé communal enregistrtrait la pesée dans le registre communal et donnait quittance au demandeur. Le dernier peseur officiel a été M. Francis Tzaut qui a fonctionné jusqu'en 1994.

Mais que pesait-on ? Les charges étaient multiples : chars de foin, de paille, de pommes de terre, de céréales, mais aussi vaches, boeufs, taureaux et porcs. Le prix de la pesée était Fr. 3.50 en 1998 (dernier relevé inscrit dans le registre). Un résumé des pesées en 1993 donne une idée du volume global. Il y a eu en tout 48 pesées, facturées Fr. 160.-, dont il faut déduire Fr. 48.- pour l'indemnité du peseur. Ce qui laisse un revenu net de Fr. 112.-. Mais les années passant, que devient notre poids public ? Bien que toujours fonctionnel, il n'est plus homologué, il semble même à l'abandon, dommage !



Parmi les personnes qui ont trouvé l'énigme, se trouve Albert Panchaud qui a un souvenir personnel de cet épi. « J'ai participé à son édification, raconte Albert, c'était en 1952, j'avais quinze ans. Je donnai des coups de mains par-ci par-là pour me faire des petits sous. C'est ainsi que j'ai été engagé par Auguste Conti (le père de Milotte) pour l'aider à reconstruire ce petit toit en dur pour remplacer l'ancien en tuiles ».

Bravo et merci à ceux qui ont trouvé la réponse : Matthieu Bavaud
Lucie Longchamp – Maé Longchamp – Famille Bron-Perraudin

Nouvelle énigme ?

Pour cette nouvelle devinette, continuez de vous balader le nez en l'air. Ce magnifique épi de faitage est tout aussi intéressant, mais sur quel bâtiment se trouve-t-il ? Nous attendons vos réponses sur carte postale uniquement à l'adresse du journal :

Journal Contact
« Concours Késako »
Mme Agnès Fivat, réd.
La Maréchaussée 8
1041 Bottens



Texte et photos: Alain Panchaud

Dans nos familles

Etat civil au 18 novembre 2009



NAISSANCES

Staubli Kyle, né le 30 août, fils de Staubli Edelucia et David

Despont Andreas Cédric, né le 4 septembre,
fils de Despont Carole et Stéphane

Bober Charline, née le 9 septembre,
fille de Rolle Bober Fabienne et Bober Fabrice

O'Brien Mia Tiffany, née le 13 septembre,
fille d'O'Brien Damaris et Damien



MARIAGE

Strappazon Corinne et Unverricht Marc, le 20 juin 2009

Freymond Romy et Tzaut Gaël, le 21 août 2009

Laurent Nolwenn et Baumgartner Sébastien,
le 9 octobre 2009

familles

La Petite Bretonne



Traiteur à domicile – sur commande
Crêpes et galettes Sarrasin
Cidres et bières de Bretagne

Sylvie Haudidier
Chemin des planches 2
1041 Bottens – 079 771 16 24
lapetitebretonne.bleublog.lematin.ch

10% de réduction
pour les habitants de Bottens

Pour la Chandeleur mardi 2 février 2010

La Petite Bretonne

vous propose:

Crêperie d'un soir
à la salle communale
de Bottens

sur réservation
Tél. 079 771 16 24

services
18h30 – 20h00

apéritif offert: Kir breton



Troc de Bottens

enfants et adolescents

Retenez la prochaine date de notre troc de printemps:

14 avril 2010 de 14h à 16h

Toutes les infos sur notre site

www.trocbotbens.ch



Reflets des dernières manifestations des sociétés locales

Souper de soutien de la Gym-Bottens

La société de gymnastique de Bottens a organisé cet automne son premier repas de soutien. Le comité remercie vivement les personnes venues les soutenir, espérant, ainsi s'être fait connaître.

Elles ont à coeur de pouvoir continuer à faire vivre la société en réunissant jeunes et moins jeunes encore pour de longues années.

Elles souhaitent de ce fait avoir une participation encore plus importante lors d'une prochaine édition.

Le Comité



*Comité du souper de soutien de la Société Gym-Bottens
De gauche à droite : Pâquerette Parisotto • Francine Bourdin
Séverine Caillet • Nathalie Freymond • Ariane Corbaz (Présidente)*



*Un des grands moments de rencontre :
Les «peleuses» de pomme de terre à pied d'œuvre
dans la bonne humeur.*

Kermesse annuelle de la paroisse catholique St-Etienne

La paroisse catholique de Bottens et Poliez-le-Grand adresse un immense MERCI à toutes les personnes qui ont œuvré au succès de cette belle journée: aux généreux donateurs, à tous ceux qui ont pris du temps pour nous rendre visite et à tous ceux qui se sont engagés... Un petit

clin d'œil aux amis de la paroisse réformée qui nous ont offert généreusement leur aide. Rendez-vous l'année prochaine dimanche 7 novembre.

Alain Panchaud, président du Conseil de paroisse


La Clé de Sol a mené le bal!

La Clé de Sol a mené le bal les 14, 20 et 21 novembre 2009. «La danse» était le thème des soirées dirigées par Claire Besençon avec Ekaterina Kabakli au piano. Merci au chœur d'enfants, mobilisé pour l'occasion, qui s'est présenté en vedette américaine.



Deux troupes théâtrales ont participé. Une de Grandson et celle des accordéonistes du Bouvreuil. Si vous aimez le chant, venez nous rejoindre les jeudis soir à 20h15 à l'ancien collège des Placettes.

Michel Panchaud – Photo : Patricia Riva

<p>LUSOSWISS CAFÉ RESTAURANT</p>  <p>Rue de Lausanne 3 1041 Bottens Tél. 021 881 11 06 Natel 079 647 86 31 luso-suisse@bluewin.ch</p> <p>Grillade au charbon de bois</p>	<p>Cressier</p> <p>Le Mont Cugy Bottens</p> <p>Sortie de Blécherette</p> <p>Nevey</p> <p>Restaurant LUSOSWISS Rte de Lausanne 3 - 1041 Bottens Tél. 021 881 11 06 - Natel 079 647 86 31 E-mail : luso-suisse@bluewin.ch</p>

Le coin des idées

Décorations de Noël

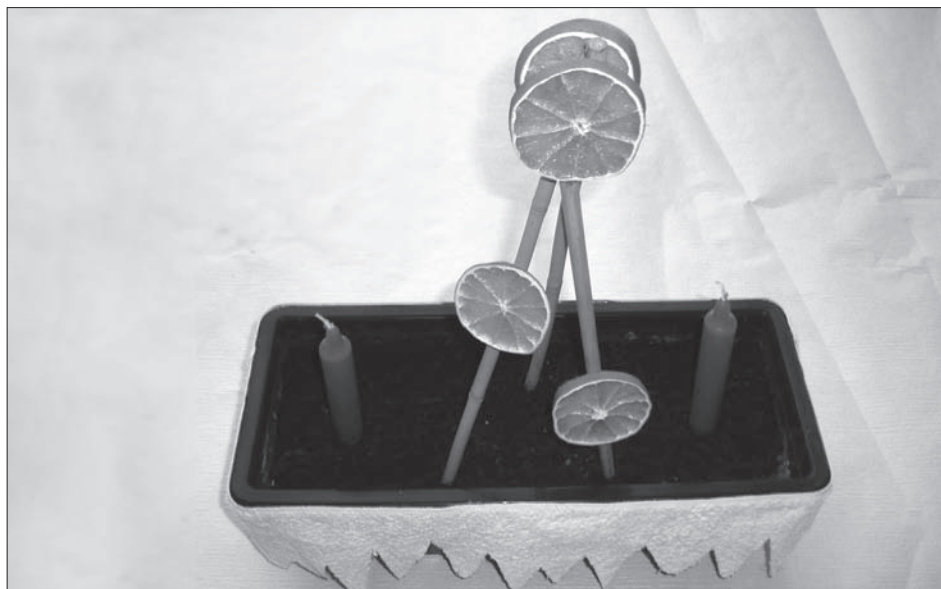
Voici une décoration pour vos fenêtres extérieures.

Matériel:

- 1 caisse à fleurs (petite)
- 3 tiges de bambous nature ou en couleur
- Tranches d'oranges séchées
- Ficelle fine ou fil de fer, colle
- Bougie(s)
- Tissu blanc ou ouatine de Noël

Réalisez un tipi avec les 3 tiges de bambous dans la caisse. A l'aide de la ficelle ou du fil de fer attachez-les ensemble. Coller les fruits séchés ou autres décorations en garniture et votre sapin est prêt. Plantez une bougie de chaque côté. Dans le tissu, découper une bande de 10 cm. de large env. et de la longueur de votre caisse, puis découper cette bande en forme de glaçons. Fixer cette dernière au bord de votre caisse et votre décoration est terminée. La petite caisse peut être remplacée par une terrine et à la place des deux bougies une fleur peut compléter la décoration ou selon votre imagination. Pour le tissu, vieux linges ou draps vont très bien.

Texte et photo : Brigitte Caboussat



Liste des manifestations 2009-2010

2009

Décembre 27 Match aux cartes Clé de Sol

2010

Janvier 9 Verrée de l'An neuf - salle polyvalente
16-17 Loto FC Bottens
23 Karaoké - Jeunesse

Février 20 Tournoi de foot en salle

Mars 6 Soupe de Carême
12 Loto Gym-Bottens

Avril 4 Course aux œufs-Jeunesse
14 Troc de Bottens
30 Dîner de soutien FC Bottens

Mai 13 Thé vente - Paroisse protestante

Juin 11 et 12 Tournoi de pétanque

Juillet 24 et 25 Concours d'attelage - Ecurie de la Clâtre

Août 1^{er} Fête nationale

Septembre 11 Fête de la patate
29 Troc de Bottens

Novembre 7 Kermesse - Paroisse catholique
13-19-20 Soirées Clé de Sol
26-27-28 Marché de Noël

Décembre 5 Loto du mouvement du centre juniors foot
27 Match aux cartes - Clé de Sol
31 Nouvel-An jeunesse



♣ Maîtrises fédérales

Sébastien ALLAZ
Dominique RIME

Michel Rime SA

- ⌚ Chauffage
- ⌚ Sanitaire
- ⌚ Conduites en fouilles

Ch.de l'Arzillier 3 1040 Echallens Tél 021 881 11 70 Fax 021 882 10 57

Sociétés de Bottens

Association des paysannes vaudoises

Florence Deschenaux,
responsable pour Bottens 079 606 06 38
Marlène Martin, présidente,
Froidewille 021 881 13 70

Clé de Sol – chœur mixte et théâtre

Sylvianne Bailly, présidente 021 881 65 83

FC Bottens

Christian Panchaud, président 021 881 46 64

Mouvement du Centre (juniors foot)

Jean-Pierre Hugentobler,
président, Savigny 079 639 09 84

Société de Gymnastique de Bottens

Jeunesse et dames

Ariane Corbaz 079 574 12 01
présidente a.corbaz@citycable.ch
Séverine Caillet, 079 377 50 88
responsable jeunesse sev.caillet@bluewin.ch

Gym douce

Denise Henneberger,
responsable 021 881 16 85

Gym tonic

Gladys Bober, responsable 021 881 12 66

Jeunesse

Cédric Panchaud, président 079 414 97 42

Jumelage

Claudio Frapolli, président 021 883 02 90

Journal Contact

Agnès Fivat, rédactrice en chef 021 881 16 28

La Bottanaise club de pétanque

Xavier Panchaud, président 021 881 57 90

Paroisse catholique

Abbé Bernard Schubiger 021 881 12 77
Abbé Jean-Jacques Agbo 021 881 12 11
Secrétariat décanal, Echallens 021 882 22 52
Alain Panchaud, président 021 881 35 32
Joseph Ecoffey, vice-président 021 881 18 00

Paroisse protestante

Christophe Verrey,
Pasteur, Poliez-le-Grand 021 881 12 74
Jean-Samuel Guex, président
du conseil paroissial 021 881 21 80

Culte de l'enfance

Christophe Verrey,
Pasteur, Poliez-le-Grand 021 881 12 74

Chœur mixte catholique Saint-Etienne

Anita Allaz, présidente 021 881 39 66

Soleil d'automne, les aînés

Louissette Gindroz, responsable 021 881 16 09

Ski Club Bottens

Stéphane Sauvageat,
président, Villars-Tiercelin 021 903 40 32

Volleyball club BOPP

Marie-José Liechti,
présidente, Poliez-Pittet 021 882 18 55

Volley-détente mixte

Nicolas Porchet, responsable 079 635 50 32

Société d'attelage

Carole Nicod 079 430 94 58
Florence Nicod 079 287 68 14
Laetitia Nicod 078 629 01 85

Adresses utiles

Conseil communal

Président	David BAILLY	079 212 85 47
Vice-Président	Georges LONGCHAMP	021 882 14 15
Secrétaire	Céline OYON	021 881 18 34

Municipalité

Syndic	Jean-Paul GUIGNARD	021 881 29 31
Municipaux	Raymonde GYGER	021 881 48 93
	Béatrice MÉTRAUX	021 881 32 42
	Pierre NICOD	021 881 32 13
	Philippe RUCHAT	021 881 55 75
Greffe (dès janv. 2010)	lu, ma, je, ve: 7h30-11h me : 14h-16h E-mail: bottens@citycable.ch site internet: www.bottens.ch	021 881 15 41 Fax 021 882 22 36
Bureau de vote	10h-11h à la maison de commune	
Boursier	Fabrice BOBER (Bureau ouvert lundi de 19 h à 20 h)	021 881 12 66
Employé communal	Claude-François LONGCHAMP	021 881 25 17 079 709 12 46 021 886 10 41
Etablissement secondaire Echallens	Pierre-Yves MEYLAN, Directeur	
Etablissement secondaire Poliez-Pittet	Philippe VIDMER, Directeur	021 886 32 10
Groupement primaire Bottens	Philippe VIDMER, Directeur	021 886 32 10
Commandant du feu	Sébastien ALLAZ	021 881 60 79
Justice de Paix	Rue du Lac 2 – 1400 Yverdon	024 557 65 35
Salle paroissiale	Anita ALLAZ (réservations)	021 881 39 66
Congélateur	Mireille AESCHBACHER	021 881 55 75
Déchetterie	Pierre NICOD	021 881 32 13
Horaires	samedi de 10 h à 12 h et mercredi de 18 h à 19 h 30	

Rédaction Contact

Agnès FIVAT, rédactrice	021 881 16 28
E-mail chez Patricia RIVA	journalcontact@bottens.ch

Refuge

Mireille AESCHBACHER, intendance	021 881 55 75
----------------------------------	---------------

Salle polyvalente

Maria DE PINHO, conciergerie	021 801 09 41
------------------------------	---------------

Agence intercommunale

Marie NOBS	021 886 12 80
------------	---------------

d'assurances sociales (AIAS)

Grand-Rue 7 - 1040 Echallens	Fax 021 886 12 81
------------------------------	-------------------

Entreprise
en bâtiment,
travaux public

P.Y. PITTET & FILS
CONSTRUCTION SA



1041 Bottens VD

Tél. 021 886 37 40
Fax 021 886 37 41



IMPRIMOFFSET BORDIN SA

Une imprimerie à votre écoute
et proche de chez vous!

Tél. 021 881 45 40
Fax 021 881 53 84

E-mail: bordin@bluewin.ch

1042 ASSENS

Ernest TZAUT & Fils

Transports – Terrassements

Rue de l'Ancien Four

1041 Bottens – VD Suisse

Tél. 021 881 18 57 – Natel 079 411 33 23



Quand partenariat rime avec confiance

BANQUE RAIFFEISEN D'ASSENS

Siège

Rte St-Germain 3
1042 Assens

Tél. 021 886 06 06
Fax 021 886 06 07

Agence

Rte de Lausanne 10
1033 Cheseaux

Tél. 021 847 00 47
Fax 021 847 00 48

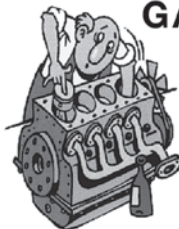
Agence

Rue du Centre 21
1023 Crissier

Tél. 021 632 54 54
Fax 021 632 54 55

www.raiffeisen.ch/assens

RAIFFEISEN

MepMonge & Partners S.à r.l.
1994-2004Etanchéité des réservoirs, piscines
Réfection des bétons, terrasses et balcons
Revêtement de sol sans joints
Joints sur éléments préfabriquésChemin des Planches
1041 BottensPETITE ENTREPRISE = PETITS PRIX
DEVIS GRATUITTél. 021 881 29 70
Fax 021 881 63 31
Natel 079 446 17 70www.mep-etancheite.chE-mail: mongepartners@freesurf.chBernard Demierre
1041 BottensTél. + Fax 021 881 20 19
Natel 079 606 34 50**GARAGE DES CHAMPS**Réparations toutes marques
Préparation pour expertise
Dépannage
Test pollution + dieselPierre Martin
"dit le Moine"
079 435 12 90*Nouveau à Bottens !* **Le Moine**
Boissons du Gros-de-Vaud Sàrl

Choix de vins • Bière • Minérales • Alcool fort

Livraison à domicile • Manifestations • Dégustation de vins sur demande

Rte de Lausanne - 1041 Bottens - Tél. et Fax 021 646 64 81



Georgette Ruch

Echallens

*boutique***ESPACE** *homme*
femmewww.espacehomme.chGypserie
Peinture
Papier peint
MoquetteLa Carnassière
1041 BOTTENS
Tél. 021 881 42 84
Fax 021 881 47 26